

La Catastrophe de Beaucourt-Hamel

12 morts identifiés Liste des blessés 13 morts non reconnus à Arras et à Amiens

L'émotion n'est pas encore calmée, produite par le terrible accident de Beaucourt-Hamel qui a causé 23 morts, dont 12 seulement sont identifiés.

L'enquête tend à prouver qu'il y a bien eu une cause accidentelle, et non pas acte de sabotage. C'est un malheur et non pas un crime.

Voici les nouveaux détails recueillis sur cette catastrophe qui remet en mémoire celle d'Armentières (décembre 1920), où il y eut dix morts et treize blessés et celle de Douai (23 décembre 1919), où l'on eut à déplorer douze morts et quinze blessés.

L'émotion à Paris

Paris, 26 juin. — La nouvelle de la catastrophe de Beaucourt-Hamel, a provoqué à Paris, une vive émotion. En cette matinée de dimanche, l'affluence est grande à la gare du Nord. Les personnes, parents et amis des victimes qui n'ont pu cette nuit partir à Amiens ou sont allés aux blessés, viennent aux renseignements et s'en vont par les premiers trains.

On n'a pas reçu de nouveaux blessés ce matin à Paris.

LA LISTE DES MORTS

Paris, 26 juin. — Nous avons déjà donné hier, une liste des morts; voici la liste complète des victimes de l'accident de Beaucourt-Hamel:

DOUZE MORTS SONT IDENTIFIÉS:

Mme Noury, d'Argenteuil;
Noury, enfant, 1 an;
Noury, enfant, 8 ans (femme et enfants de M. Noury, homme d'équipe à Ermont);
Landouzy Kieber, 30 ans, né à Wignehies, rue de Landes, à Paris;
Charpentier Louis, 21 ans, soldat au 3^e Chasseurs, Martainville (Somme);
Chatelain Anthime, 13 ans, 8, impasse Lanolois, Paris;
Veuve Chatelain-Mercier, 76 ans, même adresse;
Chatelain Elisa, 32 ans, même adresse;
Bernard René-Louis, 25 ans, soldat, Argenteuil-sur-Creuse;
Rebours Auguste, 35 ans, 13, cité Dupont, à Paris;

Mme Magniez, sans adresse, billet demeurant Valenciennes-Strasles;
Pérot François, 70 ans, médaillé 1870, médaillé sautois, père d'un conducteur à Beauvais;

TREIZE MORTS NON RECONNUS:

Femme 35 ans, robe soie noire, souliers Richelieu, chapelet de cuir;
Homme 35 à 40 ans, forte corpulence, taille 1 m. 68, initiales H. L., doit être de Loockert, marié de la veille. Montre acier oxydée, ceinturon noir verni avec plaque cuivre « Honneur et Patrie »;
Homme 30 ans, chemise rayée noire, chaussettes blanches, alliance, pantalon noir et gris;

Femme 25 à 30 ans, costume rougeâtre, sein noir et blanc, cheveux châtain foncé, bracelet celluloïd, bracelet d'argent, bas blancs, montre or;
Femme 30 ans, brune, alliance or, portant inscription A. D. G. P. « 14 août 1913 », robe noire;

Homme 28 ans, né à Taintegules (Belgique), costume cycliste gris, nom présumé « Geoffroy Anatole »;
Homme 30 ans, né à Lille, chemise initiales H. D., billet aller et retour Lille-Compiègne, moustaches brunes, chevalière à deux pierres, chaussettes coton noires, chemise bleue à rayures;

Jeune femme 12 à 14 ans, élégant, culotte courte doublée blanc, chemise bleue, col souple, souliers Richelieu kaki;
Homme 40 à 45 ans, moustaches grises, chemise blanche à rayures, souliers jaunes, lettre signée J. Hémon;

Femme blonde, 30 ans, petite montre or avec sautoir, plusieurs médailles dorées, alliance or, bagne pierres;
Femme 25 ans, forte corpulence, bracelet acier au palmette, costume bleu clair, broche en métal doré, robe noire, corsage bleu foncé;

Femme 30 à 35 ans, forte corpulence, robe noire, jaquette noire, peignoir clair et bleu, portant sous sa chemise de la flanelle cachou sans épingle;
Homme 40 à 45 ans, forte corpulence, onyrien charpentier probablement, pantalon velours avec thère et crayon, chaussettes beige, chemise blanche, billet de Somain à Paris.

LA LISTE DES BLESSÉS

A L'HOPITAL D'AMIENS:

M. Pley, 26 ans, manœuvre, à Valenciennes;
M. Verrier, 27 ans, électricien à Montigny, 217, rue d'Épinay;
M. Baudry, 32 ans, monteur électricien, à Ermont;

M. Mortels Alfred, 32 ans, ciseur de briques, à Fricourt, près Albert;
M. Manjeant Georges, 36 ans, employé au Gaz de Paris, à Saint-Germain-en-Laye, rue aux Bœufs;

M. Mahieux Louis, aide-monteur au chemin de fer, 40 ans, 17, rue d'Épinay, à Saint-Gratien;
M. Calais Paul, 35 ans, à Enghien, 20, rue Carrière;

Elya Verrit, 15 ans, à Corbie;
Noury Paul, 23 ans, homme d'équipe au chemin de fer, à Ermont;
Coudret Antoine, 19, rue du Potager, à Villenave, 47 ans, directeur d'usine; Cotes cassées et blessé facial;

M. Charle, 43 ans, représentant de commerce, 116, rue des Dames, Paris; Plaies faciales, blessures du bras droit et genou gauche;
M. Maréchal René, 25 ans, environs; Blessures à la tête (état grave);

M. Violette Gustave, 3, rue Gosset, Épinay-sur-Seine; Plaies multiples cuir chevelu;
M. Dumas Adolphe, 35 ans, ingénieur chez M. Violette à Compiègne, domicilié 15, rue Henri-Locleer, à Laigleville; Blessures faciales, main gauche et genou droit (sans gravité);

38, rue Gambetta, Rehel; Fracture de la hanche droite;
Léon Léon, 40 ans, représentant de commerce, 40, rue Delahaye, Amiens; Contusions face et reins;
Leroy Jules, 44 ans, voyageur de commerce, 47, avenue d'Amiens, à Abbville; Pied droit cassé;

Sadrin Eugène, 50 ans, chef de chantier, 11, rue de Paris, à Issy-les-Moulineaux; Fracture du crâne probable;
Vast Pierre, 20 ans, soldat, 140e compagnie auto, rue Magasin, à Lille; Blessé à la face et à la poitrine;

Bouret Alfred, 21 ans, 8^e d'infanterie, détachement B. M. 1^{er} corps; Blessures face et bras;
Mme Morlet, 22 ans, employée de bureau chez Hachette; Contusions abdominales, fracture du bras gauche;

M. Morlet, 25 ans, employé Compagnie du Nord, 24, boulevard Saint-Marcel, Paris; Blessé main et cuisse droite;
Mme Locker, 32 ans, modiste, rue Jacquemars-Giélée, 57, Lille; Etat très grave.

A ARRAS:

Mineur Paul, 49, rue de la Chapelle, à Paris; Mineur Emile, son fils;
Gorez Léon, 47, rue des Récottes, à Valenciennes;

Lanoy, soldat de l'école de Joinville, d'Écaupont, 49, rue de Wagrez; Fracture de la cuisse gauche;
Mlle Lescaq, de Douai, 7, rue du Petit-Pont; Excoriations nombreuses;

Masy Jean, 43 ans, de Dinard, près Sainle-Noble;
Jaquet Emile, facteur à la manutention G.V.A., à Arras; Fracture du bras gauche;

Mme Jéquist, sa femme;
Roche André, employé de bureau des enclenchements, à Arras;
Waela, de Wasquehal;
Carré Louis, de Contiches;
Mme Guisot, 27, rue de la Redoute, à Roubaix;

Mme Cruaet, d'Allennes, près Beauvais;
Mme D'Hobbe, de Wasseole (Belgique);
Mme Constant et son enfant de 11 mois, 59, rue Gambetta, à Lille;

Helbert Gustave, né à Westrem (Belgique), 21 janvier 1880;
Lévy Georges, né à Westrem (Belgique), le 19 février 1901;
De Meer Camille, 19 ans 1/2, né à Westrem (Belgique);
De Meer Jules, 20 ans 1/2, né à Westrem (Belgique).

SOIT AU TOTAL:

12 morts identifiés;
13 morts non identifiés;
21 blessés à Arras;
12 blessés à l'Hôpital d'Amiens.

La mise en bière des cadavres

Albert, 26 juin. — Les cadavres des victimes de l'accident de Beaucourt-Hamel ont été mis en bière dans la soirée et transportés à Amiens. On a utilisé à cet effet des cercueils fabriqués à Albert et destinés à recevoir les restes des soldats morts au champ d'honneur. Les corps qui n'ont pu encore être reconnus seront déposés à la morgue d'Amiens.

Le dévouement d'un employé

L'employé de la Compagnie qui se trouvait dans le fourgon de queue, ne s'est pas contenté, malgré les contusions qu'il avait reçues, de placer des pétards, mais a fait 2 kilomètres à pied, pour mettre un sémaphore à l'arrêt.

Enquête. — Toute idée de malveillance doit être écartée

Des renseignements recueillis tant par les fonctionnaires de la Compagnie que par les magistrats, il semblerait résulter nettement que toute idée de malveillance doit être écartée.

Trois heures sous les décombres !

Parmi les blessés qui sont actuellement à l'hôpital d'Arras, se trouve M. André Roche, employé de chemin de fer à Arras. Celui-ci a été peu dangereusement atteint, mais c'est lui qui a été retiré le dernier de sous les décombres.

M. Roche est resté trois heures à attendre qu'on le délivrât. Il avait la tête posée sur la poitrine d'une femme tuée sur le coup. A cet état se trouvait vivante et bien vivante une fillette, qui bavardait comme si rien d'extraordinaire n'était arrivé.

M. Roche est blessé au jambon.

A ROUBAIX Chez Madame GUIONNE

L'un de nos collaborateurs s'est rendu dimanche après-midi, au domicile de Mme Thérèse Guionne, née Ferchaud, et non « Gaecode » comme on l'a fait dire, âgée de 85 ans, demeurant rue de la Redoute, 27. Le mari de la blessée était de retour d'Arras, où il s'était rendu le matin, à la recherche de sa femme.

M. Guionne nous dit qu'il fait le service, ainsi que sa femme, de transports rapides, tous les jours, entre Roubaix et Paris.

J'ai appris, dit-il, la nouvelle de la catastrophe du chemin de fer, samedi soir. Vous devez juger dans quelle inquiétude je me trouvais en apprenant ce terrible accident, sachant que ma femme se trouvait dans ce train-là. Je tiens à vous dire que, depuis dix ans, ma femme fait le service de transports rapides entre Roubaix et Paris, c'est le quatrième accident de chemin de fer qu'elle a subi. Elle en fut toujours quitte pour la peur, à part celui qui nous intéresse maintenant.

M. Guionne, qui a autour de lui sa fillette et sa mère, en nous donnant ces quelques renseignements, est sous le coup d'une vive émotion et de la bonne manie, écoutant causer son fils, cause quelques larmes en soupirant.

— Je suis parti, dimanche matin, en compagnie d'un voisin, par le train de 6 h. 25 dans l'espoir de retrouver ma femme. A tout hasard, je suis descendu en gare d'Arras, car j'avais appris que vingt-quatre blessés avaient été transportés à l'hôpital de cette ville. Dans la salle où j'ai rencontré ma femme se trouvaient vingt-deux blessés; deux autres victimes se trouvaient dans une salle voisine.

n'y a aucune suite fâcheuse à prévoir; cependant, il est impossible pour le moment de la ramener à Roubaix. L'essentiel est qu'elle soit vivante.

LES RESCAPES DE LILLE

Ce que dit le garde-frein du train déraillé

Le garde-frein du train déraillé, M. Lucien Demey, étant revenu à Lille, comme nous l'avons dit, fut transporté à son domicile, 5, rue de l'Est, à Fives-Lille.

Aux questions qu'il furent posées quant aux causes de la catastrophe et au nombre des victimes, il ne peut répondre grand-chose, tout étonné qu'il était encoeur.

Je me trouvais, dit-il, dans le fourgon de queue, occupé à remplir les bordereaux des colis montés, j'entendis un fracas terrible, puis, sans pouvoir me rendre compte de ce qui m'arrivait je perdus connaissance.

Quand je revins de mon étourdissement, je m'aperçus que mon fourgon était tombé dans un marais avoisinant la ligne et qu'il s'enfonçait dans la vase; j'avais de l'eau jusqu'au cou. Autour de moi, des cris... des appels déchirants; je compris alors qu'une catastrophe venait de se produire. Ma position était terrible. Cependant, je parvins à garder mon sang-froid. Bientôt des camarades vinrent à mon secours et parvinrent, après de multiples efforts et en risquant plus d'une fois leur vie, à me retirer de ma fâcheuse position.

A peine sorti de l'eau, je vis un spectacle que je n'oublierai jamais... des morts, des blessés qui seaignaient et gémissaient à boire.

Mais ni un seul tir à bon compte; mes blessures sont peu graves. C'est pourquoi, devant être dirigé sur un hôpital d'Arras, j'ai préféré reprendre le train qui devait me déposer à Lille.

Mme Constant raconte l'accident

D'autre part, Mme Séraphine Constant, 59, rue Léon-Gambetta, à Lille, signalée comme blessée, est rentrée à Lille samedi, par le train de 23 heures.

Cette jeune maman, qui a 22 ans, se rendait à Albert chez sa mère, avec son bébé. Son mari, employé de chemin de fer à Hellemmes, a appris que sa femme était blessée. Il est parti samedi soir pour Beaucourt-Hamel, comptant y rejoindre, mais, dans l'attente, Mme Constant rentra à Lille et son mari doit la chercher vainement là-bas.

Mme Constant se prête aimablement à une interview au moment où elle sort de l'hôpital militaire où elle a été pansée.

Voilà, mon pansement est terminé; je porte une plaie profonde au cuir chevelu. J'ai d'ailleurs le corps couvert d'ecchymoses, peu graves toutefois. Mon petit, lui, n'a que des égratignures légères.

Je wagon où nous nous trouvions était archicomble... On s'entassait dans le couloir... On étouffait littéralement, quand soudain nous avons senti un premier choc... Je serais allé rassurer mes deux enfants, mais ils n'ont pu s'arrêter; ils ont été emportés par la violence de la catastrophe; je ne me souviens plus de ce qui s'est passé après.

Je devais aller comme folle, mais... les sauveteurs arrivant, on me transporta dans un baraquement situé près des lieux de la catastrophe... (On m'allongea sur un matelas... je retrouvai Beau dans un berceau d'un wagon qui se trouvait auprès de moi. Je n'ai pas besoin de vous raconter ma joie, j'oubliai tout. Nous étions saisis par un peu de peur. J'ai repris un train du soir pour Amiens, etc. L'adresse n'est pas connue, mais la zone rouge s'amincit plus à l'ouest que je ne le suis. L'heure de mon mari qui me cherche à Beaucourt...

Ce que disent les voyageurs blessés rentrés à Paris

Paris, 26 juin. — Un journal parisien a interrogé plusieurs blessés revenus samedi soir, à Paris.

M. Sabat, de Vitry-sur-Seine, qui a pu gagner la sortie, soutenu par deux compagnons de route, a déclaré:

Devant le compartiment de 3^e classe où je me trouvais, il y avait un seul et unique blessé, un homme de 40 ans, qui se débattait dans un état de désespoir. Tout le monde autour de moi a été blessé et nous étions certainement plus de 100 dans le wagon.

Nous sommes en la position nette que nous occupons sur le balast. On devine sans peine quelle a dû être notre frayeur. Des cris se sont élevés.

M. Maurin, architecte à Bapaume, explique que tous les wagons étaient bondés, quand il est monté dans le train à Arras.

Nous étions, dit-il, en pleine zone rouge, près d'un petit pont, aux abords de ce que fut avant que l'on eût le déraillement, l'accident de Beaucourt-Hamel, où étaient aujourd'hui quelques petites bâtisses de bois. Notre train n'était à une vitesse ordinaire lorsque nous sentîmes une brusque secousse et le convoi stoppa 500 mètres plus loin. J'ai vu l'incident que le train avait été coupé en deux et que je me trouvais dans la partie en avant ou personne n'avait été blessé. Je suis descendu du train, pour participer aux secours. Le spectacle était lamentable, tant wagons de 3^e classe étaient littéralement couchés, en partie sur la voie, et en partie sur le remblai. De là, on pu se dégager eux-mêmes et d'autres furent dégagés par ses sauveteurs, les voyageurs ayant des blessures relativement peu graves.

Deux autres wagons de voyageurs étaient renversés, broyés, pleins de morts et de blessés grièvement atteints. Enfin, le fourgon de bagages fut renversé d'un côté où il y avait trois ou quatre mètres d'eau; on entendait de faibles cris, des râles et des plaintes.

Ce furent les voyageurs indemnes qui organisèrent les premiers secours entre autres plusieurs autres. Malheureusement il n'y avait aucun médecin parmi nous et nous manquions de médicaments. Les familles d'employés habitant les cabanes de Beaucourt-Hamel se joignirent à nous et au fur et à mesure que nous découvrons un mort, on plaçait le cadavre sur les blessés dans les malles et les estomacs de Beaucourt-Hamel, les autres devaient se contenter de leur rôle de premiers secours.

Les blessés étaient surtout atteints à la face et quelques-uns aux jambes. C'était une plaie...

LA PROPOSITION DE LOI DE M. L'ABBÉ LEMIRE POUR FACILITER LE MARIAGE

Un journal parisien a interviewé M. l'abbé Lemire, à propos de la proposition de loi déposée par le député du Nord pour faciliter le mariage.

La proposition du député du Nord a pour but, non pas comme on l'avait dit à tort, d'autoriser le mariage des adolescents âgés de 21 ans, malgré l'opposition de leurs ascendants, mais seulement de les dispenser, lorsqu'ils ont atteint la vingt-cinquième année, des formalités innombrables qu'exigent le consentement et, en son absence, les somnations dites iniquement respectueuses et qui ne le sont guère.

Deux pensées m'ont surtout guidées, explique l'abbé Lemire. La première est d'éviter aux familles la blessure cuisante et durable qui résulte d'une procédure judiciaire intentée par leurs propres enfants. Les paroles passent. Le papier demeure écrit. Il rouge les yeux comme un ver fait d'un fruit. Il prolonge l'humiliation, entretient le malentendu, empêche souvent les réconciliations, si nécessaires entre la mère et le fils, qui, même adulte, reste toujours pour elle « le petit ».

En outre, cette formalité inutile au fond, puisqu'elle n'empêche rien, occasionne aux maîtres, responsables de l'état-civil, des recherches invraisemblables pour les malheureux secrétaires de mairie, déjà surchargés de travail. Vraiment, mieux vaut reconnaître qu'à 25 ans, un homme qui a fait son service militaire est suffisamment réfléchi. Quant aux jeunes filles, d'intelligence plus précieuse, si elles ne sont pas scélérates à cet âge, c'est qu'elles ont bien des chances de ne l'être jamais.

Enfin, ma proposition n'est ni révolutionnaire, ni même neuve. Elle a déjà été présentée par plusieurs de mes collègues et deux fois votée par la Chambre. Le Sénat, gardien jaloux des prérogatives paternelles, la repousse jusqu'à présent; mais je suis sûr que son opposition s'étiolera et qu'il finira par céder.

Le Président de la République à Longchamp

Paris, 26 juin. — Le Président de la République et Mme Millerand ont assisté au Grand Prix. A leur arrivée à Longchamp, le Président et Mme Millerand ont été reçus par M. Lefebvre du Prey, les membres du Comité des courses, M. Autrand, préfet de la Seine, etc.

(On trouvera plus loin, à la rubrique Hippisme, les résultats des courses.)

Une réponse de M. Loucheur au Président de la Fédération des Maires du Nord-Est

Paris, 26 juin. — M. Loucheur, ministre des Régions libérées, a adressé la réponse suivante à une question qui était posée par M. Marcel Billard, président de la Fédération des Maires du Nord-Est:

M. le Président, Vous avez bien voulu m'écrire, le 4 juin, au nom de la Fédération des Maires du Nord-Est, me demandant quelle part sera faite aux districts des régions dévastées par le versement d'un milliard de marks-or qui vient de faire l'Allemagne. Tout en vous signalant que la répartition de cette somme n'est pas encore faite par la Commission des Réparations et qu'elle est, d'ailleurs, grevée d'un droit de priorité reconnu par l'Etat en faveur de la Belgique, je me permets de vous rendre attentif au fait que la créance de nos régions libérées a été reconnue par l'Etat français. C'est le Trésor français qui va verser les sommes, à pris en charge le paiement de sommes prévues par la loi. La trésorerie de l'Etat va être alimentée par les versements de l'Allemagne, mais la loi du 17-4-1919 ayant posé le principe que je rappelle ci-dessus, il me paraît de l'intérêt des ministères de s'y tenir.

LA MANIFESTATION PATRIOTIQUE D'HEBUTERNE

Des milliers de manifestants ont accompli, dimanche, le pieux pèlerinage. Il s'agissait d'une inauguration de cimetière et posa de première pierre du monument à élever aux glorieux morts du 24^e et à leurs frères d'armes du 37^e d'infanterie.

La journée fut belle comme la cérémonie. Les pays lui-même avaient voulu honorer les héros par un renouveau qu'on s'est plu à admirer. La zone rouge s'amincit plus à l'ouest que je ne le suis. L'heure de mon mari qui me cherche à Beaucourt...

Dès 10 heures, arrivait en gare de Beaucourt-Hamel, le train spécial qui amenait le Comité du Souvenir du 24^e et du 37^e, venant de Lille, Béthune, Valenciennes, Arras, etc. La population, nouvellement libérée, qui contient actuellement 316 corps, dont 170 identifiés, est érigée à cheval sur les communes de Beaumont, Puisieux, Hébuterne. Une fausse porte en formait l'entrée. C'est là qu'était dressé l'autel sur lequel fut célébrée la messe à la mémoire des morts de la grande guerre.

Le général de brigade Dauvé y assistait, représentant le général Lacapelle, commandant le 1^{er} corps d'armée.

La maîtrise de l'église du Saint-Rédempteur de Roubaix, se fit entendre au cours de la cérémonie, ainsi que la Musique de la 1^{re} division d'infanterie.

M. l'abbé De la Rue fit un éloquent historique des actions qui se produisirent autour d'Hébuterne en 1915.

A l'issue de la messe, tout le monde se porta en haut du cimetière pour la pose de la première pierre du monument dû au sculpteur de talent, Charles Cabry.

M. Dupin, vice-président du Comité du 24^e, rendit un hommage ému aux gaz du Nord, dont l'héroïque conduite a sauvé la Patrie.

Après une allocution de M. Lebaque, vice-président des Anciens du 37^e, le général Dauvé, s'empara de la parole qui lui était présentée, scella la pierre au sol, pendant que M. le chanoine Régent la bénissait.

Le général Dauvé donna ensuite lecture des citations à l'ordre de l'armée du 24^e d'infanterie, de ses officiers, sous-officiers et soldats. Il adressa un salut aux morts, et la Musique de la Division entonna l'hymne national.

Après un repas pris en plein air, rendez-vous fut pris à la sucrerie de Mully, pour la bénédiction du cimetière de Coillamps.

A l'issue de cette cérémonie, les pèlerins regagnèrent la gare de Beaucourt, pour reprendre leur train.

Voir, page 2, nos DEPECHEES de la DERNIERE HEURE

Le XIV^e concours régional de gymnastique de l'Union de Flandre à Tourcoing est présidé par le général de Castelnau

UNE MAGNIFIQUE JOURNÉE PATRIOTIQUE

Tourcoing en fête reçoit triomphalement l'illustre chef et fait honneur à la foule des gymnastes catholiques. — Devant une foule immense se déroule au Stade du Brun-Pain le superbe spectacle du concours de gymnastique

C'est une éclatante journée, qui fait honneur à Tourcoing et aux organisateurs d'une pareille fête, que celle de dimanche où se sont manifestées, dans le XIV^e Concours régional de l'Union de Flandre, la vigueur et la beauté physiques et morales de la race des Francs, pour employer une expression chère au général de Castelnau, qui fut triomphalement reçu par nos concitoyens.

L'allocation de circonstance a été prononcée par M. le vicair général Delbrouck, à la parole de l'Union et a exalté l'amour du drapeau, emblème de la Patrie.

M. le vicair général a ensuite béni le drapeau des sociétés catholiques de gymnastique des Flandres. Pendant la cérémonie, les chants ont été exécutés par des gymnastes, sous la direction de M. l'abbé Descaumont.



LE GENERAL DE CASTELNAU REMET LE DRAPEAU DE L'UNION DE FLANDRE A L'UNION DES SOCIÉTÉS SPORTIVES DES PATRONAGES DE TOURCOING

M. l'abbé Taq, président de l'Union de Flandre; Le lieutenant Caliens, président de l'Union de Tourcoing; Le général de Castelnau.

Rien n'y a manqué, ni le beau soleil, l'incomparable animateur des formes et des couleurs; ni la parfaite organisation, préparée depuis de longs mois avec un admirable dévouement par l'Union des Sociétés Sportives des patronages de Tourcoing; ni l'entraîne et la magnifique attitude des cinq mille gymnastes, grands et petits; ni la présence d'un illustre chef que tous admirent comme un modèle héroïque; ni l'enthousiasme de la généreuse population tourcoingnoise.

Tourcoing en fête

L'aurore, bientôt accompagnée par les sonneries joyeuses des clairons et tambours impatientes, se lève sur une ville radieuse, toute parée de drapeaux français et belges, décorée dans les quartiers où la fête doit reprendre son animation, de banderoles, de guirlandes multicolores et se lève l'incandescence et la joie des habitants. L'effort des plus humbles n'est pas moins digne d'attention que les décorations les plus riches. Partout on constata la grande part prise par le bon peuple de Tourcoing à cette journée où triomphait le patriotisme, la netteté de la race forte et vaillante.

De bonne heure, et jusqu'à la fin de la journée, avait un bataillon de jeunes charmants répandus par nos rues et vendant l'insigne-souvenir, puis le programme.

Les concours de la matinée au stade du champ de courses

Vers 6 heures du matin, les sociétés de gymnastique se rendent, de leurs différents cantonnements, au Stade du Brun-Pain, où, à 6 h. 30 commencent les premières épreuves des concours.

Grâce à une remarquable organisation et à la compétence des jurés, dont le dévouement fut très apprécié, toutes les épreuves étaient terminées à 11 heures, et les cinq mille gymnastes formant l'effectif des 45 sociétés participantes étaient jugés suivant le mérite de leur production.

A 11 heures, un cortège se forme afin de diriger les gymnastes vers les églises où la messe de 11 h. 30 était célébrée à leur intention; ce premier défilé, où les sociétés firent preuve d'un bel esprit de discipline, obtint un légitime succès de sympathie.

La bénédiction du drapeau de l'Union des Flandres à Saint-Christophe

Cette cérémonie, qui a été très imposante, s'est déroulée, dimanche, à onze heures et demie, en l'église Saint-Christophe, au milieu d'une affluente considérable. L'Union des Flandres était représentée par plusieurs sociétés de gymnastique. Les drapeaux de ces sociétés avaient pris place dans le chœur.

On remarqua dans les stalles, M. le vicair général Delbrouck, de Lille; le docteur Michaux, président des sociétés des patronages de France; les abbés Descaumont, ancien aumônier, et Taq, aumônier de l'Union des Flandres.

La messe a été célébrée par M. l'abbé De-

LA RECEPTION DANS LE SALON D'HONNEUR

Le général de Castelnau est reçu par le capitaine Guéranger, qui le conduit dans la salle d'honneur qui a été transformée en salon magnifiquement décoré de plantes de plantes vertes.

A son entrée dans le salon, M. le général de Castelnau embrasse de Mlle de Toulon, qui a été transformée en salon magnifiquement décoré de plantes de plantes vertes.

LES PRESENTATIONS

M. le capitaine Guéranger, de Mlle de Toulon, qui a été transformée en salon magnifiquement décoré de plantes de plantes vertes.